

Réunion

Commission Permanente des Sports

18 et 19 février à La Défense

Compte-rendu

Présents : Odile Blanchet, Patrick Blanchart, Patrick Bonnin, Dominique Cosson, Jean-Michel Destouches, Olivier Dobigny, Laurent Franc, Serge Nimesgern, Christian Nivelon, Jean-Luc georgel, Patrick Le Crom.

Excusés : Didier Martin, Éric Raynaud. Véronique Moufle, Bruno Delaplane.

Approbation du dernier PV

Le compte-rendu de la réunion de Deauville est validé.

Calendrier des prochaines réunions

Il est demandé d'avancer la réunion d'Avignon d'un jour, soit les 18 et 19 mai au lieu des 19 et 20 mai initialement prévus)

Aide à la création d'activité

Une demande d'aide est demandée par l'ASCE 24 pour la création d'une activité « La marche nordique ». L'ASCE a fourni le compte de résultats mais pas le bilan financier de l'année 2015, ce document étant nécessaire pour vérifier l'inexistence de la section auparavant. Sous cette réserve, la CP Sport décide d'accorder une aide de 250 €, conformément aux critères définis.

Représentants CPS sur les challenges 2016

Véronique Moufle nous a fait savoir qu'elle n'était plus en mesure de représenter la CP Sport au Triathlon. Odile Blanchet étant représentante pour le comité directeur fédéral, elle épaulera Patrick Le Crom pour qui se sera son premier challenge.

Raid cyclo

· 2015

Réclamation d'un raideur de l'ASCE 57

A la demande du comité directeur fédéral de revoir notre position, La CPS confirme sa décision sur le non-remboursement de l'adhérent de l'ASCET 59, ce dernier n'étant plus dans les délais de dédommagement en cas d'annulation.

Elle estime qu'il faut respecter les dispositions du règlement, faute de quoi on crée un précédent et nous ne sommes plus crédibles. D'autre part, il y a eu 3 autres désistements dans les conditions similaires pour lesquels aucune demande de remboursement n'a été faite du fait des règles annoncées. Certains d'entre eux ont trouvé un remplaçant.

De plus, si on rembourse la personne, cela induit une augmentation des dépenses dans le budget, car sa participation sera payée en totalité par la FNASCE.

La décision finale reste au comité directeur.

AG FNASCE mars 2016

· Rapport d'activités 2015

Ajouter des photos illustrant le raid cyclo et les DASCE.

Mettre les diapos sur les résultats de l'ASCE la plus sportive. Faire un comparatif des trois dernières années sur la participation, dans le commentaire, Serge devra mettre en évidence la progression du nombre d'ASCE et d'adhérents.

Culture en Fête 2016

La participation de la CP Sport à la Culture en Fête a été acté au cours du COPIL de la Culture en Fête,

La CP sport propose l'activité suivante :

- un stand intitulé : « Cromagnon, sports préhistoriques » proposé par Patrick Bonnin. Le principe consiste à lancer des sagaies sur des cibles situées à une vingtaine de mètres à l'aide d'un propulseur.

Le propulseur est une baguette de 30 à 50 cm qui se décompose en trois parties : la partie distale, qui correspond à l'extrémité munie d'un système d'accroche (crochet, gouttière...). Cette partie maîtresse était réalisée en bois de renne (ramure) et souvent richement sculptée. la partie proximale, à l'autre extrémité, qui sert à tenir le propulseur lors du tir, était parfois munie d'un trou. la partie mésiale, qui relie les précédentes, était parfois gravée, parfois vierge de toute inscription.

Le propulseur est utilisé avec une sagaie d'une longueur minimale de 1 mètre

Patrick Bonnin est chargé de la maîtrise d'œuvre de ce stand et de récupérer les décoration et habits.

- Un stand de tir à l'arc proposé par Serge qui amènera le matériel.

Les personnes désignées pour mettre en place le stand (installation et décoration) et assurer l'animation en tant que bénévoles à la Culture en Fête sont : Serge Nimesgern, Odile Blanchet, Patrick Bonnin, Jean-Luc Georgel, Oliver Dobigny.

Organisation de la CP Sport

- **Suivi des challenges :**

Un référent CPS FNASCE pour chaque challenge sera l'interlocuteur des organisateurs pour la partie terrain. Un tableau sera envoyé à chaque organisateur avec les coordonnées de chaque référent. Ce référent sera pour chaque année le représentant CPS sur le challenge.

- **Critères d'attribution des trophées FNASCE :**

Laurent Franc proposera un tableau pour l'attribution des points pour définir l'ASCE gagnante, ce concerne surtout les challenges badminton, triathlon, etc...

- **Organisation de challenge**

- Dossiers et pièces types à fournir :

À la réception de la lettre de candidature, au bureau de Paris pour l'organisation d'un challenge, Patrick Le Crom, en tant que permanent sport, adressera à l'organisateur un message accusant réception de la lettre accompagné d'un lien sur la page sport afin de constituer le dossier complet à fournir :

- le dossier de présentation de la discipline,
- le budget prévisionnel,
- les fiches d'inscription,
- le règlement de la discipline.

À joindre également la convention type.

- **Budget : coût des prestations (repas nuitées) retenues :**

Un débat s'instaure sur la réévaluation du forfait maximum. L'augmentation pourrait avoir comme conséquence une augmentation des candidatures, mais on craint que l'inflation soit aux dépens de l'adhérent et de ce fait, une diminution du nombre de participants. Christian propose de récompenser en fin d'exercice l'ASCE organisatrice qui aura proposé le coût le plus faible. Pour diminuer le coût, il faudrait peut-être sortir du coût par participant le cadeau et la tenue des organisateurs.

On se demande aussi si les plafonds sont les raisons de la baisse de candidatures.

Conclusion : statut quoi dans l'immédiat, toutefois, il faudra engager une véritable réflexion avec les ASCE sur ce sujet.

Prévoir un modèle de budget type pour des organisations locales (plan d'actions aux DASCE). Christian proposera une ou plusieurs simulations aux prochaines DASCE.

- *Mémento des représentants CDF et CPS :*

Mettre à jour le document, notamment la partie remboursement des frais de transports.

Challenges 2016

La CPS reprecise que les documents doivent impérativement être réceptionnés 2 mois avant la mise en ligne sur le site de la FNASCE.

- **Les dispositions générales**

Olivier Dobigny propose de modifier le règlement relatif au contrôle des participants (article 5) pour qu'il soit plus cohérent entre l'inscription et le jour du challenge : exiger photo et carte signée à l'inscription, ainsi le jour du challenge, le contrôle sera plus rapide et moins contraignant.

Christian propose de rajouter la phrase suivante à l'article 4: « *Afin de ne pas être à la fois juge et partie, aucun des membres de cette commission ne peut participer aux épreuves du challenge.* »

- **Les dossiers d'inscription**

- *Triathlon (ASCE 76 CEREMA)* : le dossier n'appelle aucune observation : les inscriptions peuvent être lancées
- *Enduro'carpe (ASCE 57)* : Les inscriptions sont en cours.
- *Pétanque (ASCE 16)* : le dossier d'inscription reste incomplet – Adapter les articles 1, 4 et 5 modifiés par la CPS. L'article 12 est à compléter et supprimer les dispositions particulières. Le coût par participant est conforme au budget annexé à la convention. Une fois les modifications demandées seront faites, le dossier d'inscription pourra être mis en ligne.
- *VTT (ASCE 40)* : Modification des articles 1, 4 et 5. Demander s'il est possible de reculer la date des inscriptions d'un mois. Il y a des changements entre le dossier de candidature et le dossier d'inscription. Le coût n'est plus le même (110 € alors qu'il était prévu 98 €). Demander des explications aux organisateurs avant de lancer les inscriptions. Incohérence de catégories entre les articles 18 et 20.
- *Equip'vent (ASCE 13 CEREMA)* : Demander à l'organisateur :
 - de fournir le règlement définitif pour la CPS de mai
 - supprimer du règlement la possibilité d'avoir un skipper professionnel
 - d'apporter des précisions sur l'assurance des bateaux (rachat de franchises ?)
- *Trail (ASCE 43)* : voir auprès des organisateurs la rédaction de l'article 12 relatif aux désistements. Conforme à la convention signée, le dossier d'inscription peut être mis en ligne
- *Bowling (ASCE 17)* : Demander à l'organisateur
 - de fournir le dossier d'inscription pour la CPS de mai.
 - de rédiger un article pour la prochaine lettre sport informant et expliquant l'organisation des trois poules.

Challenges 2017

a) – Lettres de candidature :

- Trail : ASCE 59 en octobre 2017 à Saint-Sylvestre-Cappel,
- Enduro'Carpe : ASCE 57 en mai 2017 à Moulin-lès-Metz.

b) - Dossiers de candidatures

- **Défi-neige (URASCE Auvergne à Super-Besse (63)) :**

Après étude du dossier, la CPS donne un avis favorable à la candidature de l'URASCE Auvergne. La partie règlement devra toutefois être revue notamment en ce qui concerne la composition des équipes afin de ne pas rendre obligatoire d'avoir au moins une féminine. Il faut supprimer la notion

d'équipes "extérieures". Le mode de classement sur l'épreuve tyrolienne n'est pas précisé. Il manque quelques articles.

- **Futsal (ASCE 62) :**

Le dossier de candidature appelle plusieurs observations : le budget est établi sur une base de 256 joueurs, ce qui semble très surestimé. Une base de 150 sportifs serait plus opportune et encore ! Demander à l'ASCE 62 de revoir son budget sur la base de 150 joueurs maximum afin d'éviter un risque de déficit financier important.

Challenges 2015 :

- *Badminton (ASCE 21)* : bilans moral et financier conformes : versement de la 3^{ème} aide
- *Squash (ASCE 76 CEREMA)* : bilans moral et financier conformes : versement de la 3^{ème} aide. Elle doit demander aussi une aide pour location de structures onéreuses. La CPS attend les éléments
- *Marathon (ASCE 17)* : bilans moral et financier conformes : versement de la 3^{ème} aide
- *Pétanque (URASCE NPC)* : le bilan financier fourni n'est pas conforme au modèle de la CPS et il n'y a pas de bilan moral. En raison du départ du président de l'URASCE Nord-Pas de Calais-Picardie sans transmission avec la nouvelle présidente, la CPS décide de ne pas exiger d'autres documents et proposera au comité directeur d'accepter le document tel quel afin de pouvoir solder ce challenge et ne pas mettre la nouvelle présidente dans une situation qu'elle n'a pas générée.

Règlement des challenges

- **Bowling**

La commission décide de revoir le classement par ASCE pour le faire coller sur notre mode de calcul. Il est donc décidé de prendre les deux meilleures équipes de la Peterson et de la consolante. Si une seule équipe est inscrite alors l'association concernée prend le nombre de points de la dernière ASCE classée moins un point (-1). Laurent grand spécialiste de la discipline est chargé de la rédaction de l'article.

- **Badminton**

Il faut revoir, peut-être en le simplifiant, le classement par association de cette discipline. Il y a trop de possibilités sachant que chaque participant peut participer en individuel, en double, en mixte.